

Envoi par courrier et par télécopieur : 418 646-6169

Québec, le 18 février 2013

Monsieur Marc-André Bouchard
Chargé de projets
Réserves aquatiques et de biodiversité
Service des aires protégées
Direction du patrimoine écologique et des parcs
MDDEFP
Édifice Marie-Guyart, 4e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projets de réserves de biodiversité pour sept territoires et de réserve
aquatique pour un territoire dans la région administrative de
l'Abitibi-Témiscamingue**

Question complémentaire du 18 février 2013 (DQ13, n° 11)

Monsieur,

Dans le cadre de l'audience publique sur le projet ci-haut mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet la question complémentaire suivante dont la réponse est attendue d'ici le **21 février 2013**.

Question 11

Des participants à l'audience publique ont proposé que la réserve aquatique projetée de la Rivière-Dumoine devienne éventuellement un parc national. Veuillez expliquer la démarche suivie par le MDDEFP pour choisir un territoire en vue d'y créer un parc et expliciter les critères qui servent à sa sélection.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Harvey 
Coordonnatrice du secrétariat de la commission